

AMICALE DE

MAUTHAUSEN

HIER CAUCHEMAR ...

AUJOURD'HUI ESPOIR!

Direction et Administration : 10, Rue Leroux, PARIS-XVI

Tél. : KLE 20-93 et 84-05

C. C. P. Paris 5331-73

5 et 6 MAI 1945 LIBÉRATION DU CAMP DE MAUTHAUSEN ET DE SES COMMANDOS

6 MAI 1956

manner ma

CONGRES ANNUEL DE NOTRE AMICALE A EPERNAY, Marne

-

Notre Congrès doit revêtir, cette année, un éclat tout particulier car c'est la première fois que les circonstances nous permettent de le faire un des jours anniversaires de la libération de Mauthausen et de ses commandos.

6 mai 1956: Jour où nous tiendrons à nous retrouver pour célébrer « ensemble » les heures émouvantes que nous avons vécues « ensemble », jour pendant lequel notre pensée ira encore davantage vers ceux qui furent nos frères de combat et de souffrances.

Nous insistons pour que vous y veniez nombreux, parce qu'il est nécessaire que nous voyions ensemble le travail accompli pendant l'année écoulée et qu'il est nécessaire aussi d'envisager ensemble ce que nous devons faire pendant l'année suivante, pour répondre aux désirs de l'ensemble de nos adhérents.

Nous espérons donc que vous viendrez avec des suggestions... des desideratum à soumettre à votre Bureau.

Et puis il est toujours si agréable de se retrouver, de rappeler des souvenirs, de faire des projets.

Certains pensent certainement « pourquoi le Congrès se tient-il à Epernay ? » mais parce que notre Amicale groupe des familles et des rescapés de toute la France. Cette décision a été prise pour répondre au désir de nos adhérents de province qui (il faut bien le dire) ont moins de possibilités et d'occasions de se rencontrer que ceux de la région parisienne et se sentent parfois isolés de l'Amicale.

Et puis, pour les Parisiens, le plaisir d'une sortie (souvent réclamée!) s'ajoutera à l'intérêt du Congrès, sans grand dérangement puisqu'il suffira de se rendre à la gare de Paris-Est, le 6 mai à 8 heures, et de se laisser conduire à destination!

C'est un essai que nous faisons ; s'il est heureux nous pourrons le répéter à

l'occasion et transporter notre Congrès dans différents coins de France.

Nous vous demandons de vous rendre libres le dimanche 6 mai, de venir nombreux. Tous les moyens de transport peuvent être utilisés; mais, pour une fois, soyez dociles, remplissez le questionnaire joint et expédiez-le à l'Amicale avant le 30 avril, afin que nous puissions prévoir le nombre de repas, prendre le billet collectif pour toutes les personnes partant de Paris et n'ayant pas de réduction supérieure à 40 %, et retenir les places dans le train.

Nous demandons aux pensionnés ayant droit à une réduction de chemin de fer pour un accompagnateur et voyageant seul, de bien vouloir nous le dire afin que nous puissions faire bénéficier un congressiste de cette réduction. Nous demandons aussi aux personnes prévoyant se rendre en voiture à Epernay et disposant de places libres de bien vouloir nous le dire afin de réduire les frais au minimum.

Nous vous disons: Au 6 mai 1956.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

FAMILLES. — Mme LE CORRE, Michèle GUIL-LOUX, Mme AVERLAND, Mme PLAZIAT, M. ROZINOER, Mme DELALONDE, M. PLAU.

EBENSEE. — Prof. GILBERT-DREYFUS, docteur WETTERWALD, Robert SIMON.

MAUTHAUSEN. — Octave RABATE, Pierre DAIX, Frédéric RICOL, Pierre MABILLE, Michel de BOUARD, Jean ROGER, Roger SOUCHERE, Robert CORBIN, docteur Louis FICHEZ, Passeur SCHYNS.

WIENER-NEUDORF. — Paul PICOT, Raoul JEANJEAN.

LINZ. — Emile VALLEY, Léopold CASTEL-LAN, Paul PERRAUDEAU, J. SERRES.

STEYR. — Charles BOSSI, Edouard LILLAZ, Daniel VELU, Auguste JUSTAMOND.

GUSEN. — Maurice PETIT, Gaston FOURNIER, Gaston PASSAGEZ, Eugène TAVERDET, Julien JACQUES, Ange GAUDIN, Maurice PASSARD, Pierre SCHOSMANN, Prof. DE-SOILLE, Prof. HEIM, René ROBY, Georges PAROUTY.

FLORISDORF. — Fernand ALBY.

MELK. — Paul ARRIGHI, Raymond HALLERY, Abbé VARNOUX, André ULMAN.

LOIBL-PASS. — Me CHARLET, Robert THEE-TEN.

WIENER-SAURER. — Docteur Michel MORI-CET.

PROGRAMME

Rendez-vous gare de l'Est, à 7 h 30 (dans le hall de distribution des billets de grandes lignes).

Départ de Paris à 8 h 10. Arrivée à Epernay à 10 h 15.

Accueil, dépôt d'une gerbe à la plaque des cheminots morts pour la France.

10 h 45 : Ouverture du Congrès (salle des Fêtes) : Place Hugues-Plomb (à 200 m. de la gare d'Épernay).

12 h 15 : Cérémonie au monument aux morts.

13 heures : Repas.

15 heures : Visite des caves Moët et Chandon (réception, dégustation).

Départ (par le train) d'Epernay à 17 h 11.

Arrivée à Paris gare de l'Est à 18 h 56.

Prix du repas : 600 francs.

Prix du voyage pour les personnes n'ayant aucune réduction et inscrites sur le billet collectif : 600 francs.

Ne pas envoyer les fonds.

Vous paierez tout sur place.

PÉLERINAGE INHUMATIONS La FLAMME

La cérémonie internationale célébrant l'anniversaire de la libération de Mauthausen a été reportée au 3 Juin, en raison des élections autrichiennes qui ont lieu le 13 mai. Aussi le départ de notre pèlerinage a été fixé au 1° Juin avec retour à Paris le 6 Juin.

En conséquence des Accords de Paris, nous ne pouvons faire notre pèlerinage d'après l'itinéraire des années précé-

Ce pèlerinage comprend la visite du camp de Mauthausen et des commandos d'Hartheim, Gusen, Ebensee. Nous pensons pouvoir donner satisfaction aux quelques familles désirant se rendre à Melk.

Pour plus amples renseignements, demandez circulaires explicatives à l'Ami-

Nous rappelons aux personnes inscrites que l'Amicale se chargeant des formalités pour obtenir les billets gratuits pour la France et l'Aliemagne, qu'il faut envoyer à l'Amicale toutes les pièces demandées mandées.

Nous espérons en organiser un autre sur le même programme et au même prix au mois de juillet ou au mois d'août.

Très important

Le pélerinage aura lieu du ler au 6 Juin

et non du 25 au 30 Mai comme il avait été annoncé sur les ci culaires.

Le programme ne subit aucun changement.

BONS de SOUTIEN

Nous sommes certains que lorsque vous recevrez le bulletin, beaucoup parmi vous auront placé ou payé eux-mêmes nos bons de soutien et nous vous en remercions.

Nous nous permettons d'insister auprès de ceux qui ne l'auraient pas encore fait, car le budget de notre amicale s'annonce lourd pour 1956 et si, à l'heure actuelle, le montant d'un bon de soutien (50 francs est peu de chose pour la personne qui l'achète) tous ces cinquante francs rassemblés nous permettront de continuer notre œuvre de défense et d'aide aux rescapés et aux familles de nos camarades.

Nous your rappelons que 150 primes seront attribuées par tirage au sort, parmi lesquelles un voyage gratuit à Mauthausen, un poste de radio, un fauteuil bridge, une poupée, chiens et ours en peluche, di-vers jeux et jouets, livres, coupons de tissu, une veste, etc. Nous tenons d'autres carnets à votre disposition.

Nous comptons sur vous pour nous aider et à l'avance nous vous disons « un grand merci ».

Tirage le 6 mai, au cours du congrès. Nous envoyer les souches B et versements avant le 5 mai.

Depuis la parution de notre dernier Bulletin, les corps de plusieurs de nos camarades, ramenés en France au mois de janvier, ont été inhumés dans le cimetière de leur ville ou de leur village.

C'est avec émotion que nous y avons assisté, représentant notre grande famille de Mauthausen.

Léon REDONDAUD, matricule 60 495, né le 2-11-1888, inhumé le 10 mars à Malakoff (Seine). *Délégués :* Maurice PETIT, Daniel VELU, Pierre MABILLE.

Marcel MONNET, matricule 53 933, né le 6-4-1909, inhumé le 11 mars à Nantua (Ain). *Délégué* : Emile VALLEY.

Germain SUBRA, matricule 99 143, né le 27-8-1895, inhumé à Cerbères (Pyré-nées-Orientales) le 16 mars. *Délégué* : Roger BARAFFE.

Frédéric CHANTEBIEN, matricule 59 713, né le 21-7-1895, inhumé à Alfortville (Seine) le 16 mars. *Délégués* : J. SER-RES, L. CRAYE.

Joseph BIECHERT, matricule 61 962, né le 31-8-1913, inhumé le 21 mars à Mulhouse (Haut-Rhin). *Délégué* : Salah BARKETT.

Jacques MAMELET, matricule 60 225, né le 10-5-1924, inhumé le 14 mars à Villers-en-Argonne (Marne). *Délégués :* Julien JACQUES, Daniel VELU, Emile

Edmond RECOULES, matricule 131 805, né le 31-8-1923, inhumé le 26 mars à Aulnay-sous-Bois (Seine-et-Oise). *Délé-gué* : Emile VALLEY.

Louis SANSON, né le 16-11-1895, inhumé le 28 mars à Orléans (Loiret). *Délé-*gués : E. VALLEY, L. BRETON.

Jean-Louis LION, matricule 60 177, né le 16-5-1921, inhumé le 4 avril à Ambeyrac (Aveyron). Délégué : E. VALLEY.

Vingt autres corps identifiés doivent être ramenés en France à la fin du mois d'avril.

Les familles de ces camarades en se-ront avisées officiellement par le minis-tère des Anciens Combattants.

DECES

C'est avec émotion que nous vous faisons part de la mort de deux de nos camarades, survenue des suites des souffrances qu'ils ont endurées au camp de Mauthausen:

Jules NOWACK, ancien de Loibl-Pass et Mauthausen, matricule 60 378.

MESA-MUNOZ, camarade espagnol, qui était en traitement à l'hôpital de Ver-

Gilles BUGADA, d'Artemare déporté le 25 Mars 1944, ancien de Loibl-Pass, matricule

Nous prions leurs familles de trouver ici l'expression de nos sentiments émus et attristés.

5 MAI 1956

Onzième aninversaire de la libération de Mauthausen que nous tiendrons à célébrer ensemble. En hommage à nos camarades « Morts pour la France », à Mauthausen, nous RANIMERONS LA FLAMME AU SOLDAT INCONNU, A L'ARC DE TRIOM-PHE.

Cette année, le 5 mai tombant un samedi, cette cérémonie revêtira une plus grande solennité, puisque, nous rassemblant au métro George-V, nous remonte-rons les Champs-Elysées en cortège, accompagnés de la musique militaire, jusqu'à l'Arc de Triomphe.

Nous tiendrons à honorer la mémoire de nos camarades en venant nombreux à cette cérémonie, nous nous unirons dans leur souvenir et nous rappellerons à ceux qui verront passer notre cortège que des hommes et des femmes ont tout sacrifié pour la libération de la France.

Nous insistons tout particulièrement pour que le samedi 5 mai tous répondent « pré-sent » à notre appel et se retrouvent, à 17 h 45, au coin de l'avenue des Champs-Elysées et de l'avenue George-V.

Nous ranimerons la flamme à 18 h 30 très précises.

EXEMPTION SERVICE ACTIF

MISE AU POINT DU MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE

Sont dispensés de leurs obligations de service actif les jeunes gens dont deux frères, sœurs ou ascendants du premier degré sont « Morts pour la France ».

EXEMPTION DE SERVICE EN AFRIQUE DU NORD

Sont dispensés de tout service en Afrique du Nord, les jeunes gens remplissant l'une des conditions suivantes :

- Avoir un ascendant du premier de-gré ou un frère, ou une sœur morts pour la France ou prisonnier non rentrés ou disparus.
- Avoir un frère déjà appelé effectuant son service actif en Afrique du Nord.
- Présenter un cas social particulièrement digne d'intérêt (être père, par exemple, de deux enfants vivants au moins).

AFFECTATIONS SPECIALES

Certains jeunes gens pourront être affectés, lors de leur appel sous les drapeaux, dans une garnison proche de leur domicile, ce sont :

Les orphelins de père et de mère;

Les chefs de famille;

Les soutiens de famille;

Les fils ou frères de « Morts pour la France »;

Les pupilles de la Nation.

PETIT & ROUSSEAU 23, R. RODIER, PARIS

Le Gérant : Emile VALLEY